ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
SCRUTIN DU 5 JUIN 1988

Département de la Loire
3ème Circonscription

écologiste

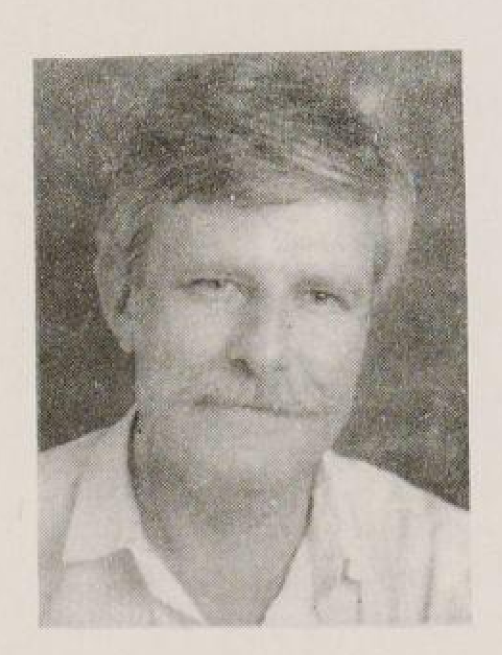
Paul PRIVAT

Remplaçant éventuel

René VIALLON

Paul PRIVAT

Vient à l'écologie dès sa naissance en France. Agissant sur tout ce qui touche à notre environnement, à la qualité de la vie.
Animateur de plusieurs listes électorales obtient des scores remarqués en 1977 et 83 9,50% sur ST-Chamond.
Devient Conseiller Municipal écologiste
Marié, 3 enfants
artisan imprimeur
Assez fou pour toujours croire a ce que je fais.



René VIALLON

45 ans
Marié - 3 enfants
Agent commercial
élu en 4è position à Saint-Chamond, en 1977 sous l'étiquette M.R.G.
Rend sa délégation à J. Badet en 1980 devant sa conception de la vie publique.
Términe son mandat en Mars 1980.

AVERTISSEMENT

Il est normal pour qu'un mouvement politique progresse que ses membres, lorsque tout se passe normalement, fassent l'effort de respecter les décisions de son collège exécutif.
Les écologistes « LES VERTS » *ont décidés à juste titre, de ne* **pas se présenter** *à ce scrutin* **TRES ANTIDEMOCRATIQUE**, *car éliminant toutes les minorités.*
J'approuve sans réserve ce choix, et j'aurais appliqué cette exigence si je n'étais confronté à M.Badet, Maire de Saint-Chamond, Député de cette circonscription, qui ose trainer en correctionnelle l'écologiste, Conseiller municipal que je suis, pour une carte de vœux **qui fait rire TOUS LES HUMORISTES**

*Poursuivi, (***55 000 F** *d dommages et intérêts) je ne puis rester insensible à cet excès de pouvoir qui conduit le riche à vouloir écraser le pauvre pour une farce résultant d'une multitude d'abus de pouvoirs d'un élu qui en fait beaucoup trop pour le prestige.*
C'est aussi parce que l'écologie est littéralement bafouée que je veux être présent à ces élections à titre privé, sachant bien, compte tenu de la présente situation exceptionnelle de ce procès que les « Verts « en comprendront le sens profond

Le point de vue de René VIALLON

Paul PRIVAT m'ayant demande d'être son suppléant, j'ai accepte, d'abord pour être à ses cotés lors de son procès mené par Jacques Badet, ensuite parce que je trouve surréaliste le fait que le Parti Socialiste décerne des brevets de bon républicain à ceux qui condamnent les thèses du Front National.
Nous condamnons les thèses du Front National avec toute la force de notre conviction et refusons le brevet de bon républicain décerné par d'aucuns

L'exclusion, le refus d'écouter les autres et de les respecter, c'est précisément ce que nous dénonçons

La loi électorale permet à chaque candidat ayant recueilli **5%** de se voir rembourser ses frais de campagne.
Montrez - nous votre solidarité dans cette lutte inégale des le premier tour.
D'avance merci.

Paul PRIVAT

l'écologiste

SERA-T-IL CONDAMNE

Alors que beaucoup n'ont plus de travail ou des revenus de misère, d'autres cumulent abusivement : **revenus et titres multiples.**

Pour avoir dénoncé spectaculairement le cumul de **15** titres électifs, dont certains très rémunérateurs, Paul Privat le conseiller municipal écologiste,

sera jugé le LUNDI 13 JUIN

devant la 3ème chambre du Tribunal correctionnel de **14 h**

SAINT — ETIENNE

L'avocat de J.Badet, maire de Saint-Chamond réclame **55000 F de dommages et intérêts à celui qui a osé rendre publique une carte de vœux signée C.C.J.B, dénonçant auprès des demandeurs d'emplois cet abus de revenus et de titres, pendant que des chomeurs vivent dans l'angoisse de chaque jour.**

Paul PRIVAT sera-t-il condamné ?

mais d'abord

Pourquoi cette carte de vœux !

où

la réponse du berger à la « bergère »

pour

TROIS ABUS DE POUVOIR, TRES GRAVES.

1er ABUS DE POUVOIR — 21 Juillet 1987

LA RADIO LOCALE ASSASSINEE

Ce jour là, la radio locale JFM est condamnée à mort par Jacques Badet. Le 30 mars 88, son rédacteur en chef Pat Françon est mis au chomage pour avoir osé défendre le droit à l'expression pour tous.

2e ABUS DE POUVOIR — 24 Août 1987

LA MAISON DE BOISSIEU MASSACREE

Ce jour là sans aucune délibération du bureau municipal, sans aucun débat au Conseil, alors qu'il s'était engagé, par écrit à réhabiliter cette belle maison, en pleines vacances, le maire la fait détruire. **Scandaleux abus de pouvoir.**

3e ABUS DE POUVOIR — 28 Octobre 1987

INTERDIT D'EXPRESSION

Tout aussi grave, Paul Privat, Conseiller municipal écologiste, se voit refuser par le Maire J.Badet, lors de la visite du Président de la République à ST-Chamond la possibilité de poser, ou de faire poser à M.Mitterrand une question d'intérêt général.

Tout aussi inquiétant, un dossier préparé à l'intention du Chef de l'Etat n'a pas pû être remis au Directeur de Cabinet du Président de la République.

ABUS DE POUVOIR de M.Badet, lorsqu'un élu n'a pas le droit de formuler ou de transmettre un dossier d'intérêt général au premier magistrat de son pays.

En face de ces trois abus de pouvoir graves

une façon de dénoncer

UNE CARTE DE VOEUX PARTICULIERE

QUI DOIT ETRE JUGE ?
PAUL PRIVAT
l'élu conseiller municipal écologiste

ou

Jacques BADET
pour ses abus de pouvoir ? et le cumul de 15 titres et

Jacques Badet

TOUS LES TITRES indiqués sur la fameuse carte de vœux

Maire (avec attributions de l'adjoint aux finances) - Député
Conseiller Général - Président de l'Office d'HLM
Président de la Fédération Nationale des Organismes HLM
Président du Comité d'Emploi Loire Sud
Président de la Fédération Nationale des Comités de Bassin d'Emploi
Président de la SEMI
Président du Centre Communal d'Action Sociale
Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier
Président du Conseil d'Observation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne
Président du Syndicat Intercommunal de Transports
Président du Comité de Gestion des Œuvres Sociales
Président du Bureau de l'Habitat - Etc.

Il faut rajouter depuis :

Président Rhône Alpes de la Fédération Léo Lagrange.

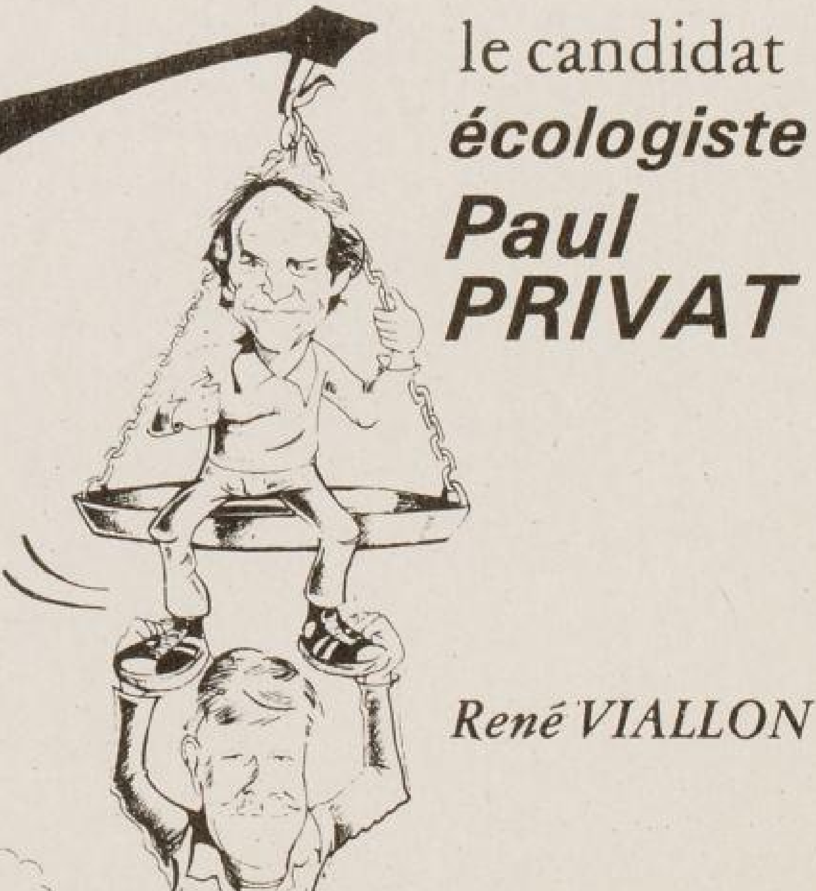
avec nos excuses de ne pas vous en avoir informé plus tôt. TOUT VA TELLEMENT VITE:

Vous me connaissez, **20** ans d combat
Mon passé répond de mon avenir
je continuerais à me battre
Nous aurons l'occasion d'avoir d'autres tribunes pour développer les points sensibles sur la circonscription et les actions que nous comptons mener avec votre soutien.
Mais présentement le Député Maire veut réduire au silence avec un procés excessif l'écologiste que je suis et cette élection est la tribune révé pour que vous soyez témoin de cette opération de muselage par l'argent que l'on veut m'imposer !...

Vous comprendrez donc, chers électeurs pourquoi les questions touchant à l'écologie qui me sont chères sont absentes de cette profession de foi

EN CORRECTIONNELLE !..

On juge **pour une farce en correctionnelle**, celui qui s'oppose depuis **20 ans** pour sauvegarder la qualité de la vie, l'environnement, l'architecture et la **liberté d'expression**.



le candidat
écologiste
Paul PRIVAT

René VIALLON

Un dépité
Champion du monde en titres

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant **pû exister seraient pûrement fortuite.**

Imprimerie économique du Gier 42400 ST-Chamond